Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro Fonderie, veuillez visiter :
bacprofonderie.fr/annales-sujets-et-corriges

ANNEXE 5

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL FONDERIE

CAHIER DES CHARGES
ÉPREUVE E2

25-BCP-FND-U2-ME 1		**Session 2025**		
Épreuve E2		**Coefficient : 5**	**Durée : 2h + 4h**	**Page 1 sur 3**
BCP	**FONDERIE**			

1. Définition de l'épreuve : (Extraits du référentiel)

« Contenu :
*Cette épreuve a pour objectif d'évaluer **tout ou partie** des compétences **C 1.1**, **C 1.2**, **C 1.3**, **C 2.1**, **C 2.2**, **C 2.3** du référentiel de certification.*
On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas, ces dernières ne donneront lieu à évaluation et, si elles ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes seront réalisées avec assistance.
Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne « indicateurs de performance » des tableaux décrivant les compétences (voir référentiel de certification).
Evaluation ponctuelle
*Epreuve écrite et pratique d'une durée maximale de **6** heures.*
*L'épreuve comporte **deux parties interdépendantes concernant le même support** :*
*- une partie écrite d'une durée maximale de **2** heures ;*
*- une partie pratique d'une durée maximale de **4** heures. »*

2. Définition de l'unité U2 : (Extraits du référentiel)

« Les activités correspondant à cette unité sont celles décrites dans les tâches suivantes du référentiel des activités professionnelles :
A1 : Préparation de la production
T1 : Réceptionner, contrôler et gérer les matières d'œuvre et les produits consommables
T2 : Réceptionner, contrôler et gérer les matériels et les outillages
T3 : Configurer et régler un poste de travail
L'objectif est de rendre le poste ou le secteur de travail capable de produire. Le travail demandé consiste à effectuer tout ou partie des opérations suivantes :
- décoder et analyser les directives de production afin de planifier et d'organiser les différentes étapes de la production
- extraire les données utiles et nécessaires pour la mise en œuvre des contrôles en cours de fabrication
- extraire les informations nécessaires à la mise en œuvre des procédures et consignes (fabrication, contrôle, sécurité, maintenance de premier niveau)
- Organiser le secteur de production afin de le rendre opérationnel (rangement, ergonomie, sécurité, propreté…)
- Préparer et mettre en place les outillages et les équipements, raccorder et régler les périphériques en fonction de la fabrication demandée et en respectant les règles imposées
- Appliquer la législation en matière d'hygiène et sécurité et s'assurer du parfait fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Vérifier la conformité de l'outil de production
- S'assurer de l'approvisionnement et de la disponibilité des matières d'œuvre et des matières premières
- Préparer et coordonner les moyens de manutention, de stockage, de conditionnement et d'évacuation

3. Synthèse :

Les éléments ci-dessus, extraits du référentiel, donnent des indications précises quant à la forme de cette épreuve en 2 parties, construite à partir d'un même support à caractère professionnel.
La lecture complémentaire de la description des compétences et des savoirs associés permet la construction des sujets dans l'esprit du référentiel de ce diplôme.

4. Le contexte :

Toutes les techniques de fonderie et **tous les secteurs** de production peuvent être prétextes au support de cette épreuve. La mise en situation à caractère professionnel implique une organisation particulière du plateau technique du centre de formation. Il s'agit d'organiser la **préparation d'une production réelle** qui, à ce stade de l'évaluation, devra être le plus proche possible de la **réalité industrielle**. Le référentiel des activités professionnelles, au travers de la description des taches, donne les éléments permettant d'organiser cette situation. Le thème choisi (fabrication support) doit présenter des difficultés techniques correspondantes au niveau d'exigences du diplôme.

Chaque centre de formation choisira, parmi ses productions, une situation de travaux pratiques permettant l'évaluation des **compétences terminales ciblées**.

5. Le contenu du sujet :

Le dossier technique : Il doit répondre au juste besoin de l'épreuve et contenir des documents techniques proches de ceux couramment utilisés dans les entreprises. Il définit la production à mettre en œuvre et donnent toutes les informations nécessaires Il rassemble des documents généralement transmis par la hiérarchie (bureau d'études, bureau de méthodes, responsable de production, etc…).

Les documents professionnels à renseigner : La description des compétences donne une indication précise des types de documents à **établir, à synthétiser ou à compléter** : gammes de fabrications, fiches de procédures et/ou de consignes de fabrication, fiches de planification, fiches de contrôle, de procédures et consignes de maintenance de premier niveau, fiches consignes de sécurité, etc….
En résumé, la préparation concerne globalement l'**ordonnancement**, la **production** (avec maintenance et prévention) et le **contrôle**.
Le renseignement de ces documents doit rester au niveau d'exigences du diplôme. Les compétences C11, C12 et C13 relèvent de la communication technique. Il est de la compétence d'un technicien d'atelier d'adapter des données techniques pour les faire appliquer par un opérateur. La lecture des savoirs associés, avec prise en compte des niveaux taxonomiques, donne des indications précises quant au contenu possible avec leur niveau d'exigence.

La partie pratique : Cette seconde partie est la suite logique du travail réalisé au cours de l'épreuve écrite. Cependant, il est indispensable de remettre au candidat un nouveau dossier composé des documents réels de préparation. En aucun cas les documents rédigés en première partie ne doivent être utilisés pour la mise en œuvre de la préparation du poste de travail.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.